

Déclaration préalable :

- o Cerfa 16703*01 pour les divisions foncières et aménagements non soumis à PA.
Référence « DPA » sur Oxalis
- o Cerfa 16702*01 pour les travaux et constructions de petites tailles non soumis à PC (ex: abri de jardin, piscine privée à usage unifamilial, modification de façades...).
Référence « DPC » sur Oxalis

Permis de construire :

- o Cerfa 13406*15 pour les maison individuelles et/ou leurs annexes (ex: garage ou bâtiment annexe de plus de 20 m²...).
 - o Cerfa 13409*15 pour tout autre projet (ex: bâtiment agricole, bureau, entrepôt...).
- Référence « PCMI » sur Oxalis
Référence « PC » sur Oxalis

-- **Permis d'aménager :**

- o Cerfa 16297*03 pour les opérations d'aménagement (ex: lotissement, parking, terrain de sports ou loisirs...).
- Référence « PA » sur Oxalis

Certificat d'urbanisme opérationnel :

- o Cerfa 13410*12 pour savoir si les opérations projetées sont réalisables, et si oui, sous quelles conditions.
- Référence « CUb » sur Oxalis

Autorisation de travaux :

- o Cerfa 13824*04 pour les travaux de construction, d'aménagement ou de modification des établissements recevant du public (ERP).
- Référence « ATERP » sur Oxalis

..,